

Priorités

L'objectif d'un site hospitalier unique pour les soins aigus dans 12 ans, tout en améliorant l'efficacité des sites actuels de l'HNE, ne doit pas nous faire perdre de vue l'obligation qu'il y a d'évaluer constamment la qualité des soins offerts à la population et la nécessité d'envisager le type des prestations futures.

La valorisation des services, leur accessibilité, le recours à des indicateurs de qualité, sont autant de signes d'adaptation à une situation hospitalière en constante évolution.

La définition d'itinéraires cliniques, en relation avec les médecins traitants et les soins à domicile, doit améliorer l'orientation et le flux de patients et la satisfaction des équipes soignantes, tout en permettant la réduction envisagée du nombre de lits.

Dans cette optique, un effort particulier doit être entrepris au plus vite pour valoriser le potentiel des quelque 130 lits de réadaptation répartis dans tout le canton, auxquels s'ajoutent 13 lits dévolus à des soins palliatifs.

Les atouts de ces établissements doivent être mieux utilisés, tant dans l'orientation des patients que dans la délimitation des types de réadaptation, et pour en pérenniser le maintien dans le cadre du nouveau financement envisagé par la LAMal : par exemple, définir le type de prestations de chaque site, spécifique ou de proximité, et l'élaboration de protocoles pour uniformiser les pratiques.

Maillons essentiels dans l'interface entre l'hospitalisation aigue et le maintien à domicile, ces établissements doivent aussi permettre des admissions directes sans séjour préalable en milieu aigu.

Ces priorités, enjeux à court terme, doivent être abordées rapidement par l'ensemble des cadres médico-infirmiers dans un esprit inter et transdisciplinaire. L'intérêt général doit prendre le pas sur la défense d'intérêts particuliers.

Dr Pierre Arni
directeur médical adjoint

Direction médicale la Dresse Anne-Françoise Roud nommée

Lors de sa séance du 17 novembre, le conseil d'administration a nommé la Dresse Anne-Françoise Roud à la fonction de directrice médicale de l'HNE.

C'est avec un grand plaisir que le conseil d'administration communique la nomination de la Dresse Anne-Françoise Roud à la fonction de directrice médicale de l'HNE. Celle-ci a assuré la fonction de médecin-chef du département d'imagerie depuis 2008 et de directrice médicale ad intérim depuis trois mois. Par ses compétences, le conseil estime qu'elle a l'envergure pour répondre aux enjeux de la période décisive qui s'annonce pour l'HNE.

Le conseil a été particulièrement sensible à la vision qu'a la Dresse Roud du département médical au sein de l'HNE. Il relève une détermination manifeste, alliée à une volonté de rechercher prioritairement le consensus. Elle a par ailleurs déjà fait ses preuves dans la conduite de projets complexes, notamment au travers de la réussite dans la réorganisation du département de radiologie, ainsi qu'au travers de l'intérim assuré ces trois derniers mois à la direction médicale de l'HNE. A cette occasion, le conseil a pu apprécier son énergie ainsi que son esprit positif pour aborder les difficultés. En outre, par ses activités professionnelles, elle connaît bien le canton et l'HNE.

La nomination intervient après une mise au concours qui a précédé une procédure de sélection en différentes phases, procédure pour laquelle le conseil s'est adjoint les compétences d'un directeur médical d'un autre établissement multisite. Nous nous réjouissons de cette nomination, qui entraînera vraisemblablement des adaptations, tant pour le département d'imagerie que dans l'organisation de la direction médicale, ce d'autant que le Dr Arni, directeur médical adjoint, prendra sa retraite à la fin de l'année.

Bienvenue à la Dresse Roud dans cette nouvelle et exigeante fonction !

Fête du personnel moment de convivialité et d'échange

Le vendredi 29 octobre, la salle de la Rebatte à Chézard-St-Martin vibrante avec les quelque 700 d'entre nous qui ont choisi de participer à la fête du personnel de l'HNE.

Une fois encore, nos équipes des cuisines, de l'intendance, des services techniques et barmen et barwomen d'un soir se sont mis en quatre pour nous permettre de passer une soirée fantastique, aux couleurs de l'Amérique du nord.

Buffet de hors d'œuvres aux saveurs canadiennes, brochettes de bison, Jambalaya et autres plats ont régalé les convives avant un buffet de fromages « Statue de la liberté » et un buffet de desserts à damner un saint. Nouveauté cette année : l'animation d'une partie de la soirée, assurée par les **Hospital night fever**, groupe de musiciens 100% HNE, qui nous ont stupéfaits par leur maîtrise et fait danser au rythme de U2, Elton John, Sting, Coldplay et de musique latino-américaine.

Merci à toutes et tous de votre générosité ...et à l'année prochaine, c'est sûr !



Deux nouvelles directives Check-liste opératoire et tenue du personnel

Check-liste et marquage du site opératoire

Soucieuse d'améliorer la qualité des prestations et d'en augmenter la sécurité, la direction générale a mandaté en mai 2009 une équipe de projet, sous la conduite du PD Dr Rémi Schneider, chargée de proposer une directive institutionnelle instituant une check-list opératoire en concertation avec la commission qualité clinique et sécurité patients.

Cette directive, validée par la direction générale, est en vigueur depuis le 1^{er} novembre 2010. Accompagnée d'un mode d'emploi, elle repose notamment sur la mise en place d'un système de marquage du site opératoire, d'un bracelet d'identification pour les patients du bloc opératoire, consignés sur une check-liste opératoire, qu'elle rend obligatoire.

Directive, mode d'emploi et check-liste sont disponibles sur le site Intranet (recherche par mot clé check liste).

Tenue du personnel

De manière à formaliser l'importance d'une tenue vestimentaire adaptée aux conditions de travail et conforme aux normes, la direction générale a validé fin octobre une directive institutionnelle ad hoc.

Cette directive porte sur la tenue, générale et vestimentaire des collaborateurs de l'Hôpital neuchâtelois, la prévention de l'infection qui y est liée ainsi que sur le port de bijoux et d'autres accessoires. Elle permet de rendre attentif l'ensemble des collaborateurs de l'institution à l'importance d'une tenue vestimentaire et d'un comportement respectueux des patients et des autres collaborateurs, conformes aux normes d'hygiène et de prévention de l'infection en vigueur et adaptés aux conditions de travail.

Certaines des règles qu'elle prévoit s'appliquent de manière différente selon que les collaborateurs ont ou n'ont pas de contact direct avec le patient ou son environnement. Tenue de base, règles à observer en matière de prévention de l'infection, prescriptions particulières pour les services présentant des exigences spécifiques sont réglés par la directive.

Cette directive est, elle aussi, disponible sur Intranet.

ComPHoNe assemblées générales

La ComPHoNe (commission du personnel de l'HNE) organise deux assemblées générales :

- **le mardi 18 janvier à 16h15**
à l'auditoire de Pourtalès
- **le jeudi 20 janvier à 16h15**
à la salle polyvalente de la Chaux-de-Fonds

A cette occasion, nous vous présenterons le travail accompli pendant cette année de fonctionnement. Bien entendu, ces assemblées sont les vôtres !

Nous vous invitons donc à venir nombreux, depuis tous les sites pour poser vos questions et formuler vos attentes. L'ordre du jour détaillé vous sera communiqué ultérieurement.

Le bureau de la ComPHoNe

Rocade

à la tête du département de médecine

En 2006, le département de médecine avait convenu d'un tournus de 4 ans pour le poste de médecin-chef de département.

Ainsi, après quatre années assumées à la tête du département par le Professeur Raffaele Malinverni, également chef du service de médecine interne de Pourtalès, le tour est venu pour le Dr Daniel Genné, médecin-chef du service de médecine interne de La Chaux-de-Fonds, de prendre le relais.

Tous nos remerciements vont au Pr Raffaele Malinverni, pour son investissement dans la création et le développement du département, et nos félicitations au Dr Daniel Genné, par ailleurs récemment nommé Professeur titulaire par la commission facultaire du décanat de la faculté de médecine de Genève !

Départ de M. Patrik Troesch

M. Patrik Troesch, architecte, est venu travailler à l'Hôpital neuchâtelois, notamment afin de créer le service des constructions et de conduire le projet de transformation complète du site de La Chaux-de-Fonds, vaste projet extrêmement complexe.

Il se plaisait à l'idée de réaliser ce challenge.

Les instances politiques ont décidé de reporter de plusieurs années ce projet le temps d'étudier la répartition des missions de soins au sein du canton de Neuchâtel et de se laisser le choix d'autres variantes quant à l'évolution du patrimoine immobilier de l'Hôpital neuchâtelois.

Compte tenu de ces décisions, Monsieur Troesch a souhaité quitter l'Hôpital neuchâtelois et c'est avec regret que nous le laissons partir. Nous lui souhaitons plein succès dans la poursuite de ses activités professionnelles.

Salaire de décembre

Le salaire du mois
de décembre sera
exceptionnellement
versé le

17